

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-20662 / 111973
Lineafresca Logistic AG, 1123 Aclens
Chauffeurs < 3.5 t: Livraisons de produits alimentaires frais dans toute la Suisse romande
besoins spéciaux de consommation
5 H, 1 F
01.01.2010–31.12.2012 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 12-20650 / 100830
BASF Suisse SA, 1870 Monthey
bâtiments: 345, 347, 369A et 447
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
120 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement/modification)
- 12-20655 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
confection des papiers photographiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H, 30 F
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement)
- 12-20656 / 100778
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments secteur Formulation et Conditionnement: 302, 440 et 358
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
103 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-20645 / 110207
ILEM SA, 1228 Plan-les-Ouates
Infogérance & support: travaux IT
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
29.02.2012–28.02.2015 (Renouvellement/modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-20644 / 110207
ILEM SA, 1228 Plan-les-Ouates
Infogérance & support: interventions lors de problèmes techniques sur les applications, réseaux et équipements IT
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
29.02.2012–28.02.2015 (Renouvellement/modification)
- 12-20647 / 112729
3Tech SA, 1227 Les Acacias
dpt dépannage: interventions lors de problèmes techniques sur les installations et équipements sous contrat de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 12-20646 / 112728
Broadridge Suisse SA, 1207 Genève
service IT
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H, 1 F
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)
- 12-20648 / 102121
Link Marketing Services AG, 1002 Lausanne
labo téléphonique Lausanne: exclusivement sur mandats confiés par l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), par exemple étude ESPA ou SHAPE ainsi que; sondages d'opinion par téléphone liés exclusivement à l'étude média «Mach basis» selon Wempf & Remp
besoins spéciaux de consommation
35 H, 35 F
29.02.2012–28.02.2015 (Modification)
- 12-20665 / 112731
Blue Coat Systems International Sàrl, 1700 Fribourg
support technique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.04.2012–30.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-20649 / 100830
BASF Suisse SA, 1870 Monthey
bâtiments: 369A, 369B, 345, 347 et 447
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
156 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement/modification)
- 12-20659 / 111502
Medistri SA, 1564 Domdidier
ligne de stérilisation de produits médicaux
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 H
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

20 mars 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail